

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 23 décembre 2019**

Le Conseil Municipal, convoqué le 17 décembre 2019, s'est réuni le 23 décembre 2019, sous la présidence de Madame Corinne BARBASSO-BRUAS, 1ère adjointe remplaçant le Maire empêché.

Présents : Mme Corinne BARBASSO-BRUAS, M. Paul ROCHEFORT, Mme Florence RODET-CURTY, M. Michel DUPREZ, Mme Annie LEGROS, M. Joseph MARTIN, M. Jean-Claude MATILLON, M. Serge OLLAGNIER, M. Patrice SAUVAGEON, Mme Laurence FLANDIN, M. Bruno METRAL, Mme Pascale PERRIN, Mme Marie-Laure RUÉ, M. Martin GUILLEMOT, Mme Renée OECHSLIN, Mme Nathalie MASSENZIO, M. Mathieu VAN HAESBROECK, Mme Agnès ESPINOUX, M. Olivier ARAUJO, Mme Carole CHAVANET, M. Gilles GIRE, M. Laurent FOUCHIER

Absent ayant donné pouvoir : M. Maurice GUERRIERI à M. Mathieu VAN HAESBROECK, Mme Hélène HUGUES à Mme Florence RODET-CURTY, Mme Arielle CABON à Mme Annie LEGROS

Absents : Mme Véronique DUGOUJON, M. Thierry DUCHARNE

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 25

Secrétaire de séance : Mme Carole CHAVANET

Affichage du compte-rendu sommaire : 26 décembre 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL

A L'UNANIMITÉ, désigne Mme Carole CHAVANET en qualité de secrétaire de séance.

PAR 22 VOIX POUR et 3 bulletins blancs (vote à bulletin secret), élit Mme Corinne Barbasso-Bruas maire.

A L'UNANIMITÉ, fixe le nombre d'adjoints à 5.

PAR 22 VOIX POUR, 2 bulletins blancs et un nul (vote à bulletin secret), élit M. Michel DUPREZ (1^{er} adjoint), Mme Florence RODET-CURTY (2^e adjointe), M. Paul ROCHEFORT (3^e adjoint), Mme Annie LEGROS (4^e adjointe) et M. Joseph MARTIN (5^e adjoint).

A L'UNANIMITÉ, approuve le procès-verbal de la séance du 4 novembre 2019.

A L'UNANIMITÉ, délègue à Madame le Maire une partie de ses attributions, conformément à l'article L2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales.

A L'UNANIMITÉ, approuve les modifications du régime indemnitaire du personnel communal conformément aux dispositions de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et ajoute deux cadres d'emploi comme bénéficiaires.

A L'UNANIMITÉ, approuve une subvention exceptionnelle de 2000 € en faveur de la commune du Teil suite au séisme du 11/11/2019.

A L'UNANIMITÉ, fixe des redevances d'occupation du domaine public.

A L'UNANIMITÉ, fixe la durée d'amortissement des frais d'études (sondages) réalisées en 2016 dans le cadre du projet d'aménagement rues de l'Église, Frenet et L'Etra et les amortie intégralement en 2019.

A L'UNANIMITÉ, approuve une décision budgétaire modificative.

PAR 22 VOIX POUR et 3 ABSTENTIONS (Mme A. ESPINOUX, M. O. ARAUJO, Mme C. CHAVANET), approuve une convention de partenariat pour la mise en œuvre de mesures compensatoires pour la sauvegarde du milieu prairial dans le cadre de l'opération d'aménagement de la rue Louis Vignon à CHARLY

A L'UNANIMITÉ, approuve le règlement de mise à disposition gratuite d'une salle municipale pour les candidats aux élections municipales de mars 2020

AINSI DÉLIBÉRÉ
Le Maire
Corinne BARBASSO-BRUAS